



► Imprimer

## mémoire des hommes

► Fermer la fenêtre

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom Amiel

Prénoms Jean

Grade 2. clat.

Corps 39. Infanterie

N° 19.273 au Corps. — Cl. 1914

Matricule 1.133 au Recrutement S. Gaudens

Mort pour le France le 6 Octobre 1918

S. Etienne S. Suisse Marne

Genre de mort tué à l'enn

---

Né le 9 Juins 1894

à Paris Département Seine

Arr. municipal (p. Paris et Lyon). }  
à défaut ras et N°.

---

Jugement rendu le \_\_\_\_\_

par le Tribunal de \_\_\_\_\_

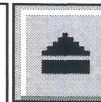
acte ou jugement transcrit le 23 Août 1919

à Melles H. Gironne

N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

314-708-1928. [26239]

# 37ème Régiment d'Infanterie de Ligne



Année	Principaux engagements et combats	références internes
1914	<b>Bataille de Morhange</b> <b>Les victoires de Lorraine: Vitrimont</b> <b>Bataille des Flandres</b>	45 128 150
1915	<b>Offensive d'Artois (mai-juin)</b> <b>Bataille de Champagne</b>	205 235, 238
1916	<b>Bataille de Verdun</b> <b>Bataille de la Somme</b>	267 304
1917	<b>Offensive de L'Aisne: Nord de Verneuil</b>	30
1918	<b>La Marne</b> <b>L'attaque Frontale</b>	158 203





Par sa lettre en date du vingt août mil neuf cent dix-neuf, M. le Ministre de la Guerre nous a requis de transcrire l'acte de décès ci-après: \_\_\_\_\_  
« Expédition - 37<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - Acte de décès. \_\_\_\_\_  
« L'an mil neuf cent dix-huit, le treize du mois d'octobre, à dix heures, étant à Bézannes. (Marne), \_\_\_\_\_

« Acte de décès de Arniel Jean, soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 37<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, 1<sup>ère</sup> Compagnie, immatriculé sous le n<sup>o</sup> 1133 du Recrutement de St-Gaudens, né le 9 juin 1894, à Paris, département de la Seine, décédé à St-Etienne sur Orippe. (Marne), le six du mois d'octobre mil neuf cent dix-huit, à quinze heures, tué à l'ennemi, "Mort pour la France", fils de Bernard et de Tourquette Marie. \_\_\_\_\_

« Dressé par nous Albert Timoléon Ferran, Lieutenant au 37<sup>ème</sup> R. I., officier de détails, officier de l'état civil, sur la déclaration de Blin Fernand, âgé de 27 ans, 2<sup>ème</sup> classe, et de Ferreau Camille, âgé de 29 ans, tambour, tous deux au 37<sup>ème</sup> R. I. témoins qui ont signé avec nous, après lecture. \_\_\_\_\_

« Ferran, Blin et Ferreau, signés. \_\_\_\_\_  
« Vu par nous Auguste Brunel, sous-Intendant Militaire de 3<sup>ème</sup> classe, à la 168<sup>ème</sup> Division d'Infanterie, pour légalisation de la signature de M. Albert Timoléon Ferran, officier chargé des détails, au 37<sup>ème</sup> R. I. faisant fonctions d'officier de l'état civil. Brunel, signé. \_\_\_\_\_

« Vu pour légalisation de la signature de M. Brunel Auguste, Paris, le 12 Mai 1919. Le Ministre de la Guerre par délégation, le Chef du Bureau des Archives administratives - signé, illisible. \_\_\_\_\_

« Mention additive - Le nom patronymique de la mère du défunt est Fourquet et non Tourquette. Le soldat Arniel, domicilié en dernier lieu à Melles, (Haute-Garonne), était célibataire. Son père est décédé; sa mère est domiciliée à Melles. (Haute-Garonne). Paris, le douze août mil neuf cent dix-neuf. Le Ministre de la Guerre par délégation, le Chef du Bureau des Archives administratives, signé, illisible, \_\_\_\_\_

Manuscrit le vingt-trois août mil neuf cent dix-neuf par nous, Pierre Fourquet, Maire de Melles.

Le Maire,



N<sup>o</sup> 11.

Transcription  
d'un acte de décès.  
Jean Arniel.  
"Mort pour la France."





Dans les tranchées de Suippes (Marne)

RETOUR

SUIVANT